

Master mention Information, Communication parcours type Administration et Communication des Activités Culturelles (ACAC)

Information, communication



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s) d'étude
Communication et publicité dans les organisations, Gestion de l'information - Documentation



Accessible en
Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance, VAE



Établissements
Université Toulouse Capitole

Présentation

La mention Information, Communication est co-accréditée par l'Université Toulouse Capitole et par [l'Université de Toulouse](#). Elle comporte 4 parcours en 2ème année : Communication et administration des activités culturelles (UT Capitole), Administration et gestion de la communication (UT Capitole), [Communication et culture numérique](#) (Université de Toulouse), [Communication et territoires](#) (Université de Toulouse).

Les candidats au master, quel que soit le parcours choisi, doivent candidater après leur L3 auprès de l'Université Toulouse Capitole. La formation de Master 1ère année est dispensée sur le site de l'Université de Toulouse Capitole. Elle est commune aux 4 parcours à l'exception de quelques heures optionnelles propres à chaque parcours.

Spécificités

Le M2 peut être suivi en alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage). A partir de 2026-2027, le M1 pourra également se faire en alternance.

[ContactER l'EEDU](#)

Le [stage](#) est fortement recommandé mais facultatif en 1er année de Master (il sera obligatoire en deuxième année), il vous permet de vous confronter avec la réalité du monde professionnel et de vous aider dans vos choix d'orientation. Il peut être commencé à la fin du semestre 2 (courant avril) et être long de 1 à plusieurs mois.

Le stage est obligatoire en 2ème année de master (sauf si l'étudiant est en alternance).

Il doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contacter le Bureau des stages de l'Université Toulouse Capitole

Objectifs

L'objectif du master est de former des étudiants ayant une bonne connaissance des sciences humaines et sociales, des fondements et des questionnements théoriques et méthodologiques contemporains de l'information et de la communication ainsi que des secteurs professionnels de la communication, notamment à travers la maîtrise de

savoirs théoriques et appliqués, de savoir-faire spécialisés et d'outils techniques, afin d'une part, de permettre aux meilleurs étudiants de poursuivre les études en « information-communication » sur le site toulousain, d'autre part, de faciliter leur insertion rapide dans la vie professionnelle et leur adaptation à l'évolution constante des métiers de la communication

Le parcours Administration et communication des activités culturelles (2ème année de master) est organisé et géré par la Faculté d'Administration et Communication de l'Université Toulouse Capitole.

Il a pour objectif de former des cadres susceptibles de concevoir et mettre en œuvre les politiques et les stratégies de communication des organisations publiques et privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives.

Ces professionnels doivent être capables, en relation avec les acteurs concernés, dans le cadre des politiques publiques locales, nationales et européennes, et en direction des différentes catégories de publics, de définir, d'assurer et d'évaluer les actions d'administration, de communication, de valorisation et de promotion des actions, des politiques et des produits culturels.

Les professionnels formés par le parcours ACAC doivent être en mesure de participer à la mise en œuvre et au suivi de projets culturels de toute nature (musées et patrimoine, spectacle vivant, audiovisuel et cinéma, édition, festivals, événements culturels...), notamment à travers les dimensions informationnelles et communicationnelles, et en liaison avec les autres professionnels du secteur de la culture.

Une attention particulière est portée à l'international et aux métiers du Réseau culturel (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française).

Une partie de l'enseignement est dispensée par des professionnels (inspecteur général du ministère de la Culture, conservatrice du patrimoine, directrices et directeurs culture d'Occitanie (Dac Doc), producteurs, libraires, directeur d'agence culturelle régionale, directeurs de festivals, administration et communication de théâtres, direction de service de collectivités locales, administration et

communication de musées) et un projet tuteuré sur une période de 6 mois (ou un mémoire de recherche) est proposé aux étudiants.

Savoir-faire et compétences

- Être capable de conceptualiser, de mettre en œuvre et de gérer des stratégies de communication ;
- Être capable de conceptualiser et de mettre en œuvre différentes formes de communication présentes dans toutes les organisations : communication interne en lien avec la gestion des ressources humaines, communication externe et événementielle, relations presses, marketing territorial ;
- Être capable de réaliser et de superviser la réalisation de différents supports et outils de communication et de les mettre en perspective dans l'analyse globale d'une stratégie de communication : écrits, audio-visuels, numérique, logiciel...
- Administrer une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine ;
- Être force de proposition en intégrant l'environnement juridique propre au champ de la culture et du patrimoine ;
- Comprendre et analyser l'environnement et les acteurs de la culture sur un temps long ;
- Maîtriser les codes écrits et oraux de la communication professionnelle ainsi que la capacité à se documenter pour produire une action professionnelle en communication ;
- Prendre des responsabilités, engager stratégiquement une organisation dans le champ de la culture et du patrimoine, conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif, gérer des contextes professionnels complexes ;
- Maîtriser les savoir-faire opérationnels pour organiser, planifier, arbitrer les actions de communication dans le champ de la culture et du patrimoine ;
- Maîtriser les compétences expertes des professionnels du secteur de la culture et du patrimoine et positionner à moyen et long terme une organisation.

Admission

Conditions d'admission

ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER :

S'informer (capacités d'accueil, attendus...) **et candidater sur** [Monmaster](#), la plateforme nationale des masters.

Le choix du parcours-type se fait dès la 1^{ère} année, au moment de la candidature. Vous devez candidater uniquement sur le parcours correspondant à votre choix n°1 et compléter le questionnaire pour classer les 4 parcours selon vos vœux.

La commission d'admission se prononcera sur votre candidature pour votre vœu n°1 et pourra, le cas échéant, vous faire une proposition dans un autre parcours.

ACCÈS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER :

Accès de plein droit : étudiants ayant validé le master 1 mention Information, communication parcours-type Administration et Communication des Activités Culturelles de l'université Toulouse Capitole. [Réinscription](#) sur le site de l'Université.

Accès par commission d'admission : dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. [Dossier de candidature](#) à transmettre.

Inscription

Et après...

Insertion professionnelle

Fonctions d'encadrement, de conception et de contrôle en informationcommunication dans des organisations publiques ou privées intervenant dans le champ de la culture, en particulier celui des industries culturelles et créatives, aux niveaux local, national et européen : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (attaché culturel, attaché audiovisuel, directeur d'Institut français et d'Alliance française), collectivités publiques, entreprises culturelles (théâtre, cinéma, musique, musées y compris musées industriels et de société, valorisation du patrimoine, événements

culturels, festivals ...), agences de communication, cabinets de consultants, bureaux d'études, organismes de formation préparant aux métiers de la culture. L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez sur le site de l'université toutes les [études de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants](#).

Débouchés professionnels (métiers)

38089;13512;38733;11397;11404;10310;F661159U;11790;TFDA7UK9;FS

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITÉ

Bâtiment ARSENAL, 1^{er} étage, Bureau AR 117
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

- 1^{ère} année de master : scolaesm1ic@ut-capitole.fr
 - 2^{ème} année de master : scolaesm2ic@ut-capitole.fr
- Tél : 05 61 63 35 38

ALTERNANCE

[EEDU - EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY](#)

Pôle Alternance

Manufacture des Tabacs - Bat. Q
21, allée de Brienne - 31042 Toulouse Cedex 9
Mail : alternance.eedu@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 87 14

FORMATION CONTINUE

 EEDU - Executive Education & Digital University

Véronique Mazelin

Tél : 05 61 12 86 49

Mail :  veronique.lemozy@ut-capitole.fr

ORIENTATION INSERTION

 Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP)

Contact scolarité

Responsable pédagogique de la mention Information, communication :

-  Sylvie LAVAL,

Responsable pédagogique de la 1^{ère} année du master :

-  Sylvie LAVAL,

Responsable du parcours Administration et communication des activités culturelles (ACAC) (2^{ème} année du master) :

-  Nicolas PEYRE


Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

Master mention Information, Communication
parcours type Administration et Communication
des Activités Culturelles (ACAC)

 <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/masters/master-mention-information-communication-parcours-type-administration-et-communication-des-activites-culturelles-acac>

Programme

Organisation

PREMIÈRE ANNÉE **L'action de formation en 1ère année du master** se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 267h de CM et 89h de TD. **SEMESTRE 1 – 135h CM + 24h TD Bloc : Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques**

- **UE 1** : Écriture web – 9h CM + 6h TD

Bloc : Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- **UE 2** : Théorie et épistémologie de la communication - 36h CM

Bloc : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- **UE 3** : Ateliers de communication – 18h TD

Bloc : Concevoir des politiques et stratégies d'information-communication

- **UE 4** : Culture et communication – 18h CM

Bloc : Conduire un projet en information-communication

- **UE 5** : Communication et médias – 72h CM

SEMESTRE 2 – 132h CM + 65h TD Bloc : Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- **UE 10** : Méthodologie cours (annuel) – 12h TD

- **UE 11** : Regroupement méthodologique (annuel) – 4h TD

- **UE 12** : Ressources documentaires (annuel) – 6h TD

- **UE 13** : Mémoire (annuel)

Bloc : Conduire un projet en information-communication

- **UE 14** : Projet tuteuré – 9h CM

Bloc : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

UE 15 : Pilotage de site web – 15h CM et 15h TD

Bloc : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- **UE 16** : Communication des organisations – 30h CM

- **UE 17** : Sémiologie – 18h CM

- **UE 18** : Anglais (annuel) – 18h TD

- **UE 19** : Ateliers de communication – 6h CM + 6h TD

- **UE 20** : Communication des collectivités territoriales – 18h CM

Bloc : Concevoir des politiques et stratégies d'information-communication

- **UE 21** : Intelligence économique – 18h CM

- **UE 22** : Socio-économie des médias – 18h CM

- **UE 23** : Initiation à la communication culturelle – 4h TD

 [Téléchargez le syllabus de chaque matière](#) DEUXIÈME ANNÉE

L'action de formation en 2ème année du master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de :

- 298h d'enseignement et 159h de TD pour les étudiants en formation initiale (FI) et continue (FC).
- 298h d'enseignement et 104h de TD pour les alternants (FA).

SEMESTRE 3 – 298h CM (FI / FC / FA) + 40h TD – (FI / FC) BLOC DE COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ Bloc : Piloter des diagnostics en information-communication à des fins d'études ou de recherche

- **UE 1** : Environnement culturel, juridique et numérique – 63h CM :
 - Politiques culturelles : histoire et institutions – 15h CM
 - Droit de la culture – 15h CM
 - Culture, économie et numérique – 18h CM
 - Droit de la propriété littéraire et artistique – 15h CM

Bloc : Sélectionner les dispositifs, outils et techniques dans le domaine de l'information-communication

- **UE 2** : Approches sectorielles – 122h CM :
 - Management des événements culturels et des festivals – 15h CM
 - Cinéma et audiovisuel – 15h CM
 - Spectacle vivant (théâtre, cirque) – 20h CM
 - Métiers du livre et de l'édition – 15h CM
 - Musique - Industrie du disque – 10h CM
 - Muséologie – 20h
 - Politique du patrimoine – 15h CM
 - Arts et société – 12h CM

Bloc : Conduire un projet en information-communication

- **UE 3** : Médiation et management 95h CM :
 - Etudes des publics et des pratiques culturelles – 15h CM
 - Gestion des établissements publics culturels – 15h CM
 - Management et programmation artistique – 10h CM
 - Aides et financement de la culture – 10h CM
 - Culture, médiation et territoires – 20h CM
 - Les supports de la communication écrite et digitale – 15h CM
 - Relation presse – 10h CM

BLOC DE COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : INTERVENTIONS

Bloc : Concevoir des politiques et stratégies d'information-communication (interventions)

***** FORMATION INITIALE / CONTINUE *** :**

- **UE** : Méthodologie dédiée aux actions professionnelles
- **UE** : Interventions d'experts de la culture
- **UE** : Approfondissement sectoriel en patrimoine, musée, édition et cinéma

***** FORMATION EN ALTERNANCE *** :**

- **UE** : Méthodologie dédiée aux actions professionnelles
- **UE** : Interventions d'experts de la culture

SEMESTRE 4 – 119h TD (FI / FC) – 104h TD pour les alternants (FA) BLOC DE COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : Bloc : Contribuer à la transformation en contexte professionnel

- **UE 4 (formation initiale / formation continue)** : Projet tuteuré – 15h TD
- **UE 4 (formation en alternance)** : Projet professionnel appliqué (PPA)

Bloc : Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

- **UE 5** : Approfondissement sectoriel en communication digitale – 104h TD :
 - Conduite de projet – 12h TD
 - Référencement /SEO – 20h TD
 - Mesure d'audience – 12h TD
 - Production de contenu web – 60h TD
- **UE 6** :
- ***** FORMATION INITIALE / CONTINUE ***** (*1 voie au choix*) :
 - Voie professionnelle : stage professionnel (4 mois minimum)
 - Voie recherche : mémoire de recherche et séminaire méthodologique
- ***** FORMATION EN ALTERNANCE ***** :
 - Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique) – 12h TD (Tutorat : 2 points d'étape minimum avec tuteur pédagogique/maître d'apprentissage – constitution et suivi du livret de l'alternant)

 [Téléchargez le syllabus de chaque matière](#)

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.